

DEPARTEMENT DE LA VENDEE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 29

L'an deux mille vingt cinq, le vingt huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le mardi 22 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Thony CHABOT, Sarah MICHON, Vincent BELLEAU, Ingrid BERNARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Sophie CHATELLIER, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Sébastien HULIN a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Martial CAILLAUD a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT.

Absents excusés : Sarah RENAUD.

Absents : Corinne BRAUD, Stéphanie CHIFFOLEAU, Paul MAZENS.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D28042025_01 : Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur Jean-Luc RABILLARD, Adjoint aux Finances, informe l'assemblée qu'une demande de subvention exceptionnelle à hauteur de 500 € a été adressée en mairie par l'association Vendée Slot Racing afin d'organiser une manifestation les 31 mai et 1er juin prochains dans l'objectif de promouvoir leur activité de loisir le samedi et d'organiser une course interclubs le dimanche.

Monsieur Stéphane DENIS-LUTARD demande le nombre d'adhérents. Monsieur RABILLARD répond entre 20 et 25 membres. Il précise que l'association ne fait pas de demande annuelle de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association Vendée Slot Racing.

La secrétaire de Séance,
Lynda PRUVOST



Le Maire
Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 05/05/2025
Au registre